

Informations

Cgt **Midi-Pyrénées**

■ CROSS

**Maternité Decazeville
et clinique Escudé**

■ ÉCONOMIE

**Emploi et
développement régional**



MIDI-PYRÉNÉES

Nice

Pour une Europe de justice et de progrès social !

Euromanif - Nice - 6 décembre

1200 Midi-Pyrénéens-es composaient la délégation de la Cgt de notre région. Ils ont fait le déplacement à Nice en train, voitures, avion et dans 21 bus. Ils garderont longtemps en mémoire l'imposante et dynamique manifestation des salarié-es d'Europe.

Une manifestation qui s'enracine au cœur des aspirations des salarié-es de notre pays et d'Europe, pour des garanties sociales dignes du troisième millénaire.

Le travail de mobilisation engagé par la Cgt depuis la rentrée a contribué, sans aucun doute, à la mobilisation exceptionnelle des militants et militantes de la Cgt dont tous les commentateurs ont noté l'omniprésence.

L'ampleur de cette mobilisation est un encouragement pour d'autres luttes nécessaires afin d'imposer plus de justice et de progrès social en Europe. ■



Salaires

L'action engagée en octobre puis en novembre a donné lieu à de nombreuses initiatives dans les entreprises de la région Midi-Pyrénées. Ainsi, les salariés de Sabla, après plusieurs jours de grève fin novembre, ont obtenu 2.5 % d'augmentation de salaire, et l'augmentation de la prime de panier. À la clinique du Château de Seysses, une semaine de grève totale et des acquis non négligeables, notamment une prime de 500 Francs. ■

Action sociale - Martel - Lot

Le 16 décembre, manifestation à l'appel du syndicat Cgt de la maison de retraite, exigeant des moyens et l'embauche des personnels. ■

La Rtt à la Poste

Après Mazamet, puis Foix, un certain nombre de bureaux de poste a connu des mouvements de grève des personnels importants. En effet, les salarié-es s'opposent à l'application d'une RTT qui aggrave leurs conditions de travail. Ils réclament des créations d'emplois supplémentaires. ■

CEAT - Toulouse

Depuis la mi-octobre, les personnels du CEAT (Centre d'essais aéronautiques de Toulouse) sont dans l'action afin de s'opposer à un projet de restructuration qui envisage la disparition de l'activité "matériaux" et son transfert en région parisienne. Cette restructuration menace l'existence du Centre toulousain et l'emploi.

Les personnels exigent du gouvernement que soit garanti le maintien de l'ensemble des activités, dont celle des "matériaux et structures" ainsi que le plan de charges du Centre. ■



Comité Régional Cgt Midi-Pyrénées ■

Bourse du travail - 19, Place St-Sernin
BP 7094 - 31070 Toulouse Cedex 7
n° CP 579 D 73

Imprimerie du Comité Régional
Directrice de publication :

Martine BERNARD

☎ 05 61 23 35 52

☎ 05 61 21 06 67

✉ cgt.crmp@wanadoo.fr

Un 3^{ème} millénaire de progrès social : il faudra s'y mettre tous !!!



Jean-Albert Bessière
Secrétaire général
Ud Aveyron

La dernière année du 2^{ème} millénaire a été marquée par le chantier voulu par le Medef, celui de la "refondation sociale".

Après plusieurs mois de négociations, force est de constater qu'on est loin des réponses qu'attendaient les salarié-es, les retraité-es, les privé-es d'emploi à leurs revendications, que ce soit en matière de salaire, de retraite, d'indemnisation chômage et de protection sociale, etc.

Toute l'année a été marquée par de nombreuses luttes dans les entreprises tant du public que du privé, des retraité-es, des chômeurs, pour exiger leur part de la croissance, leur part de la cagnotte. Elles ont permis des avancées en matière de pouvoir d'achat. On ne peut pas en dire autant du gouvernement qui, en accordant 0,5 % d'augmentation aux fonctionnaires ne leur fait pas un gros cadeau pour mettre au pied du sapin !!!

Le mois de décembre a été marqué par la grande mani-

festation de Nice, qui a vu une juste mobilisation des salarié-es français, pour porter l'exigence des droits sociaux collectifs à l'échelle européenne.

Les salarié-es, les retraité-es, de tous les départements de Midi-Pyrénées y étaient bien représentés.

Les années à venir vont voir un nombre important de salarié-es partir en retraite, et parmi eux, bien sûr des camarades Cgt. Cela veut dire que beaucoup de jeunes vont entrer dans le monde du travail, les syndiquer va être un enjeu de taille pour notre organisation.

A nous d'être encore plus la Cgt que nous avons décidée lors de notre 46^{ème} congrès, afin de leur ouvrir grandes les portes. Nous avons besoin d'être toujours plus nombreux pour gagner.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Bonne et heureuse année, première d'un millénaire que nous voulons de progrès social. ■

Rodez, 20 décembre 2000.

Decazeville : la maternité sauvée ?!

Cette éventualité était à l'ordre du jour du CROSS* du 7 décembre 2000. Alors que le Schéma régional d'organisation sanitaire envisageait sa fermeture, aujourd'hui, c'est de son maintien dont il est question. Chacun-e a sans doute encore en mémoire les grandes luttes menées en 1998, 1999. Toute une population s'est mobilisée pour défendre l'hôpital et l'emploi dans le bassin à l'appel du collectif "tous ensemble pour l'emploi dans le bassin".

Preuve est faite une nouvelle fois "qu'il n'y a que les luttes

qu'on ne mène pas qui sont perdues" !

Cependant, dans la logique comptable et de réduction des coûts qui le guide, le CROSS a émis un avis défavorable au projet présenté par 10 voix contre, 9 pour, et 4 abstentions.

S'agissant d'un avis consultatif, la question est de savoir si les prochaines réunions des structures Comex** le 21 décembre, et en dernier ressort, le directeur de l'ARH*** suivront cet avis... ?

Les personnels et la population restent mobilisés et mesu-

rent qu'une étape importante se joue ! Dans leur bataille, un atout supplémentaire donne confiance : l'engagement de l'ARH sur le projet de maintien de la maternité. Un engagement assorti de contreparties, qui ressemblerait à s'y méprendre au donnant-donnant !

À suivre donc... toute vigilance redoublée ! ■

* CROSS Commission régionale d'organisation sanitaire et sociale.

** COMEX commission exécutive de l'ARH.

***ARH Agence régionale d'hospitalisation

Albi : Clinique Escudié

Le projet présenté au CROSS envisage le regroupement de trois cliniques de l'albigeois. S'il est entériné, c'est une baisse de l'offre de soins, la perte importante de lits hypothéquant la réponse aux besoins, et le développement économique de l'albigeois, ainsi qu'une remise en cause de la liberté de choix de son praticien et/ou de son établissement de soins.

C'EST INADMISSIBLE !

L'Ud Cgt du Tarn a exprimé ses inquiétudes sur les conséquences de ce regroupement, pour lequel le CROSS a émis un avis favorable :

■ 64 lits vont être supprimés, entraînant la disparition d'une soixante d'emplois, pour lesquels

un très hypothétique reclassement est envisagé, qui ressemble plutôt à de l'accompagnement social pour faire accepter la stratégie patronale.

■ La constitution d'un tel pôle privé sera un réel danger pour le Centre hospitalier général d'Albi, seul établissement susceptible aujourd'hui de soigner les populations, sans discrimination.

En effet, dans le contexte actuel de réduction des dépenses de santé, c'est la logique du développement du secteur privé qui est privilégiée.

Cela n'est pas sans conséquences pour les populations et salariés, dans la mesure où ce qui est recherché pour les cliniques privées à but lucratif, c'est avant

tout la notion du profit maximum.

C'est un pas de plus vers la remise en cause de l'égal accès aux soins de chaque citoyen, par la discrimination, par l'argent.

Fort heureusement, les personnels de santé se mobilisent pour sauvegarder leur emploi et un service de soins de qualité. ■



La conjoncture économique en Midi-Pyrénées

Lavis du Cesr sur le budget du Conseil régional pour 2001, a été l'occasion d'un état des lieux sur la conjoncture économique en Midi-Pyrénées en ce dernier trimestre de l'année.

Dans sa note de conjoncture, l'Insee* indique que la situation de Midi-Pyrénées se caractérise par trois tendances :

- Vivacité de l'activité en été
- Forte amélioration du marché du travail
- Vers une stabilisation de la croissance

C'est le secteur aéronautique qui permet une forte croissance de l'activité en Midi-Pyrénées et la décision effec-

tive de construire à Toulouse l'A380, ouvre des perspectives encourageantes pour l'économie régionale.

Aucune industrie régionale ne reste à l'écart de l'amélioration de l'activité.

Dans ce contexte de croissance soutenue, l'emploi salarié continue de progresser, pour atteindre un rythme de 4.4 %, et cette situation devrait durer. Dans le même temps, cette situation entraîne un recul du taux de chômage à 10.6 %, toutefois bien supérieur au taux de chômage du pays.

Parallèlement, on assiste à une explosion de la précarité, le nombre de missions de travail temporaire a fortement augmenté, et correspond en Midi-

Pyrénées à 14000 emplois à temps plein. Le chômage en Midi-Pyrénées demeure à un niveau élevé.

D'autre part, le nombre de familles pauvres augmente.

Enfin, la presse a mis en évidence les pénuries de main-d'œuvre qui existent dans certains secteurs.

2239 accords de RTT ont été signés en 1999 et en 2000. Ils ont concerné 177 503 salariés et ont permis de créer 10 143 emplois (source Drte). Cette situation doit nous inciter à porter plus fort l'exigence du plein emploi solidaire, de la création d'emplois stables et qualifiés. ■

* *La conjoncture en Midi-Pyrénées - n° 101 - nov. 2000.*

Le chômage en Midi-Pyrénées

Départements	Oct. 99	Janv. 00	Oct. 00
Ariège	7 426	8 157	7 032
Aveyron	8 429	9 640	7 930
Haute-Garonne	70 405	73 816	67 774
Gers	6 730	7 348	6 514
Lot	7 177	8 294	6 806
Hautes-Pyrénées	12 545	14 506	11 307
Tarn	18 976	20 445	18 257
Tarn-et-Garonne	11 089	11 919	10 590

SUITE DE LA PAGE 5

Car cette situation de développement et de croissance retrouvée reste fragile, si elle ne s'accompagne pas de l'augmentation du pouvoir d'achat des salarié-es, du développement de l'emploi industriel, créateur de richesses.

Aussi, cette situation exige que soit répondu aux exigences des

salarié-es, qui s'expriment dans les entreprises du secteur privé comme du secteur public et de la fonction publique. Or, le gouvernement comme le patronat, restent sourds aux revendications, tout juste disposés à concéder quelques aumônes. Il est urgent d'élever partout le niveau du rapport de forces ; pour obtenir satisfaction. Les

luttons depuis la rentrée ont permis d'obtenir des acquis importants. Elles sont un encouragement à agir plus fort. C'est particulièrement décisif pour l'emploi en Midi-Pyrénées, où des centaines d'emplois sont menacés par les choix des grands groupes. ■

Ariège	109	Lot	107
Aveyron	257	H ^{tes} -Pyrénées	197
H ^{te} -Garonne	942	Tarn	305
Gers	183	Tarn-et-G ^{ne}	139

Nombre d'accords signés en Midi-Pyrénées

Syndicats	98/99	2000
Cfdt	47 %	44.9 %
Cgt	24.7 %	31.8 %
Fo	27.5 %	25.5 %
Cgc	5.9 %	7.2 %
Cftc	12.2 %	17 %

Privés d'emploi : oui à la prime de Noël

Depuis plusieurs semaines, de nombreuses manifestations de privé-es d'emploi, à l'appel de la Cgt se sont déroulées dans toute la France. En Midi-Pyrénées, ils se sont rassemblés à plusieurs reprises à Toulouse, à Albi, ils étaient 4 à 500 privé-es d'emploi à manifester le 14 décembre pour exiger une véritable indemnisation de tous les chômeurs, "une prime de Noël" de 3000 Francs.

Les premières mesures gouvernementales (prime de 1000 Francs pour les allocataires du RMI, de l'ASS, et de l'AI, l'augmentation de 2.2 % de ces minima sociaux) sont le résultat de leur mobilisation avec la Cgt.

Mais cela ne fait pas le compte !

L'état récupère des caisses de l'Unedic 20 milliards de Francs, le régime d'assurance chômage annonce un excédent de 10 milliards cette année, 100 milliards sur trois ans. Les profits des entreprises explosent !

Il est urgent de répondre aux exigences exprimées :

- Accorder une prime de 3000 Francs à tous les privé-es d'emploi, quelle que soit leur situation
- Abandonner le Pare et la nouvelle convention Unedic pour, au contraire, mettre en place un système unifié d'assurance chômage qui assure à tous les privé-es d'emploi un revenu de remplace-



Albi - 14 décembre

ment à hauteur de 80 % du salaire antérieur, avec un minimum de 80 % du Smic (revendiqué par la Cgt à 8500 Francs).

- Créer massivement, dans le public comme dans le privé, des emplois stables, qualifiés, correctement rémunérés, avec des garanties collectives fortes, et mettre un terme à la précarité. De nouvelles mobilisations sont à l'ordre du jour pour obtenir satisfaction. ■

De lourds enjeux pour l'emploi

! **Textile/habillement-Boyé à Toulouse**

Près d'une année de chômage total, malgré la mobilisation et la ténacité de la lutte des salarié-es qui ont fait preuve d'un immense courage... 50 emplois ont été supprimés sur un effectif total de 160 salarié-es à Toulouse. ■

! **Papier - Job à Toulouse**

La lutte a permis un délai supplémentaire pour que l'entreprise redémarre et trouve un nouvel acquéreur. La journée portes ouvertes a permis à plus de 1 500 Toulousains de visiter une entreprise performante et rentable, tel que viennent de le confirmer les experts désignés par le Ministère de l'industrie.

Le 22 décembre, la table ronde réclamée par le personnel et la Cgt, organisée par la Préfecture, sera une étape importante pour le devenir de l'emploi chez Job. ■

! **Automobile**

Les restructurations en cours dans l'automobile touchent de plein

fouet les établissements de Syléa, Filtrauto, Valéo et concernent 3 500 salarié-es en Midi-Pyrénées. ■

! **Aéronautique**

Depuis l'annonce de l'implantation de l'A380 dans l'agglomération toulousaine, de nombreuses voix s'élèvent pour exprimer inquiétudes et colère face aux stratégies patronales de délocalisation des productions. C'est le cas à Latécoère, chez Ratier à Fi-geac. Aussi, l'initiative de rassemblement du 27 octobre prend tout son sens pour exiger le maintien des productions, la création d'emplois, pour faire face au plan de charges important. Elle appelle des prolongements et contribue à la construction de nouvelles coopérations. Dans cette perspective, les syndicats Cgt Giat Tarbes, Toulouse, le syndicat Cgt de l'Aérospatiale ont engagé, à l'issue d'une rencontre, une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour pérenniser les sites respectifs et pour

que les emplois générés par ce programme profitent aux salarié-es de notre région et soient synonymes de développement. ■

! **Commerce Sensemat dans le Gers**

La plus grande entreprise du Gers, avec 460 salarié-es sera-t-elle totalement liquidée ? Avant l'annonce du plan social suite au dépôt de bilan, 100 emplois avaient disparu (démissions, fin de contrats). Le plan social a entériné 106 licenciements et la disparition de deux sites : Mirande, et Fleurance. ■

« Il faut geler le plan social »



Budget primitif 2001 région Midi-Pyrénées

Ce budget est fortement marqué par la signature du contrat de plan état région.

Il se caractérise par :

- La programmation pluriannuelle de rénovation et la construction des lycées.
- La montée en puissance du volet budgétaire autour du plan régional des transports collectifs en cohérence avec le volet ferroviaire du contrat de plan.

■ La mise en œuvre d'un observatoire régional d'évaluation des impacts de la politique régionale.

■ Le renforcement du personnel des services du Conseil Régional, avec la montée en puissance des pays et des agglomérations.

■ L'augmentation de la fiscalité régionale de + 1,9 %.



Remarques du groupe Cgt à la plénière du Gesr du 18 décembre 2000

Notre groupe a fait remarquer que le budget de fonctionnement de la région dans le cadre du transfert de compétences de l'état, est en net décalage par rapport aux besoins.

Concernant le volet ferroviaire, autant il représente une avancée non négligeable dans le cadre de la mise en œuvre du plan régional des transports, autant il ne règle pas le problème de la modernisation indispensable des lignes parcourues par les trains régionaux. De plus, nous avons fait part de nos interrogations sur la commande globale du matériel roulant, qui ne correspond pas aux besoins spécifiques de la région.

Avec la mise en place de l'observatoire régional d'évaluation de la politique régionale, notre organisation syndicale a proposé un suivi et un contrôle plus renforcé sur l'utilisation des aides publiques en direction de l'emploi et de la politique d'aménagement du territoire. Nous avons insisté pour que le Gesr dans ses avis, incite la région à prendre des initiatives plus engagées dans ce domaine.

Sur le fonctionnement de la région, nous avons manifesté notre désaccord sur l'embauche de personnel contractuel sur des postes à durée de vie de sept ans.

Concernant l'augmentation de la

fiscalité régionale, nous considérons qu'elle est largement due aux engagements de la région sur des opérations qui débordent très largement de son champ de compétences. Nous avons fait également le parallèle avec les recettes dont se prive la région avec le financement consenti en avances remboursables sur des dépenses de la Socata, (entreprise de construction aéronautique). Nous avons exprimé notre désaccord de fond, sur le financement d'une entreprise locale dans le seul but de développer des capacités d'autofinancements. D'autant plus que cela ne rentre pas dans les compétences d'une collectivité. ■

Formation professionnelle : au coeur des enjeux revendicatifs

De la réduction du temps de travail à l'entreprise, à la reconnaissance de la qualification, en passant par l'augmentation des salaires, la formation professionnelle est un maillon de la chaîne revendicative... Au moment où le PRDF* est à l'étude, c'est bien toute la question de l'emploi qui est à l'ordre du jour en Midi-Pyrénées.

Pour les employeurs, pas de problème, c'est pour eux une question cruciale dans leur stratégie en matière de "gestion de l'emploi".

Pour nous, la Cgt à l'entreprise, c'est beaucoup moins évident. Et pourtant, la formation professionnelle ne doit pas être sous la seule responsabilité de l'entreprise.

Aujourd'hui, en cette fin d'année, notre démarche

doit avoir pour objet de permettre l'adaptation des salarié-es au changement des techniques et des conditions de travail, de favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel, économique et social.

Tous ensemble, exigeons un véritable plan de formation à l'entreprise, qui corresponde à l'attente des salarié-es de notre région.

Tous ensemble, exigeons une véritable politique de formation professionnelle du Conseil régional en investissant dans un véritable service public de formation. ■

* Plan régional de développement des formations.

plan de formation à l'entreprise

Que prévoit LA LOI ?

1. Avant le 24 octobre : consultation sur les orientations de la formation professionnelle dans l'entreprise.

2. 24 octobre au plus tard : communication des documents sur l'exonération du plan de formation de l'année antérieure et en cours et sur les orientations générales de la formation dans l'entreprise.

3. 14 novembre au plus tard : première réunion du comité pour délibérer sur l'exécution du plan de formation de l'année antérieure et de l'année en cours.

4. 10 décembre au plus tard : communication, notamment du projet de plan de formation de l'entreprise pour l'année à venir comportant la liste des actions de formation proposées, les organismes de formation retenus et les effectifs concernés.

5. 31 décembre au plus tard : second réunion du CE, avis du CE sur le plan de formation. Pv de l'ensemble de la consultation.

Janvier 2001 : élections dans l'enseignement privé

Les 3 500 enseignants du 2° degré des établissements privés de l'académie de Toulouse éliront leurs délégués aux CCMA (Commission Consultative Mixte Académique) le 25 janvier 2001.

Ces commissions paritaires statuent sur l'emploi et les promotions des maîtres.

Le Syndicat National des Personnels de l'Enseignement et de la Formation Privés (SNPEFP CGT) présente une liste.

Cette élection est importante pour

notre syndicat. Elle permet de faire progresser notre audience et de faire connaître nos propositions.

A long terme, nous souhaitons que les missions de service public assurées par l'enseignement privé reviennent au sein du service public de l'éducation nationale.

Dès aujourd'hui, nous agissons pour améliorer notre double statut (meilleure gestion au niveau emploi, parité des retraites avec le public).

Les pourcentages obtenus à ces élections nous permettent d'obte-

nir des décharges horaires pour faire fonctionner le syndicat.

Nous nous adressons à vous militantes et militants CGT de la région :

■ pour repérer autour de vous parmi vos amis, vos proches des enseignants du privé.

■ pour débattre avec eux de l'enjeu du vote CGT.

Merci à toutes et à tous pour ce que vous ferez. Début janvier un courrier sera envoyé à toutes les UD de la région avec la profession de foi. ■

Après les assises de la vie syndicale

Dans une récente réunion, le Comité régional a examiné le compte-rendu des Assises de la vie syndicale. Il a mis en évidence les points forts et les points faibles de ces deux journées de débats. Il a surtout examiné les propositions et les perspectives à donner à ces Assises de la vie syndicale. Il propose de tenir des initiatives décentralisées de la même nature, au niveau des départements par UI au niveau des professions. De la même manière, nous nous

engageons à faire connaître les expériences des syndicats qui vont dans le sens du renouveau syndical.

Cette page du Bulletin régional "vie syndicale" permettra de donner un tremplin aux initiatives prises.

Enfin, il a décidé que le groupe de travail continue d'exister, et assure l'impulsion et le suivi des initiatives.

Pour ce faire, il a élaboré une fiche connaissance et suivi des initiatives, une fiche repères. ■

Premiers échos...
Premiers échos...

Ud du Tarn

15 janvier à Castres
19 janvier à Albi auront lieu des Assises décentralisées de la vie syndicale.

Après les décisions, la mise en œuvre

EXTRAITS

Lurgence est à travailler pour permettre de faire connaître le nouveau journal au plus grand nombre de syndiqué-es. Qu'ils soient nouveaux ou anciens adhérents, chacun pourra le critiquer ou s'y reconnaître, approuver la maquette ou non, l'essentiel aujourd'hui étant de permettre à chacun de posséder le n° 0 pour le 19 janvier.

L'expérience du collectif créé par l'Ud du Lot dans le cadre de la promotion du nouveau journal semble être une piste de travail qui commence à payer.

En effet, chacun fait le constat que la qualité de vie syndicale n'est pas satisfaisante, qu'il manque de la lisibilité dans notre démarche syndicale, que les orientations du 46^{ème} congrès ne sont pas connues, que l'information se fait mal... et que les militant-es sont de moins en moins nombreux à être formés pour pouvoir aider les bases nouvelles, assumer leurs responsabilités, participer aux réunions institutionnelles, etc.

Une augmentation du nombre de syndiqué-es abonnés serait d'une aide supplémentaire. Faire connaître par le biais du journal, les positions de

la Cgt, des informations, des arguments, la démarche syndicale permettrait de mener une activité plus efficace. Un-e syndiqué-e informé c'est un syndiqué en position de rayonner Cgt.

La réflexion est partie de l'utilité du journal qui est considéré comme un outil d'information et de formation pour les syndiqué-es.

L'objectif a donc été de regarder les abonnements existants et de conserver la même masse financière, ce qui a fixé celui-ci au triple de la diffusion actuelle (112) d'ici le 2 mars.

Cet objectif pouvait sembler démesuré, difficile à atteindre mais, sachant que dans l'année 2000 il y a eu plus de 200 adhésions nouvelles, que 23 bases syndicales n'avaient aucune information confédérale, avec ces données c'est tout à fait possible et réalisable.

Après avoir débattu des propositions du collectif, la CE de l'Ud a retenu ses orientations, notamment faire connaître à tous les nouveaux syndiqués le nouveau journal par l'abonnement d'accueil et de permettre l'abonnement à chaque syndicat ou section syndicale.

Décisions du collectif

- 1 - de s'adresser par courrier à chaque syndicat du département pour impulser le débat sur cette question.
- 2 - de faire le suivi par téléphone des bases syndicales pour permettre une éventuelle participation d'un membre du collectif à une réunion.
- 3 - de favoriser les commandes du n° 0 avant le 15 janvier 2001.

Abonnement accueil

- A ce jour le syndicat des Ptt suite à la décision de sa CE s'engage à réaliser un abonnement d'accueil à chaque nouveau syndiqué-e (30) et d'abonner le syndicat.
- Un syndiqué des territoriaux s'est abonné pour un an.

L'Hebdo n° 0 du 18 janvier

- 3 syndicats ont déjà pris des dispositions concernant L'Hebdo n° 0 du 19 janvier :
- Edf 100 numéros
 - Hôpital Cahors 50 numéros
 - Ratier Figeac : 1 numéro pour chaque syndiqué soit 48 au total.

V0 Impôts

- *Le syndicat des territoriaux a commandé 10 numéros. ■

Site du CR Cgt Midi-Pyrénées

www.cgt-midi-pyrenees.com

Pour accéder au site internet et visualiser rapidement les initiatives en cours, l'actualité sociale de la région. Pour cela nous avons besoin de vos informations.

Dans quelques temps, il sera interactif avec le développement d'un forum. ■

Aménagement du territoire

1^{er} mars 2001

communauté d'agglomérations, pays se mettent en place. Comment intervenir avec les salarié-es et agir dans le cadre de notre démarche syndicale aux coopérations nécessaires pour des propositions de progrès social. ■

Harcelement moral

18 Janvier 2001

Journée d'étude régionale pour réfléchir ensemble, examiner les outils, les moyens pour intégrer cette dimension de la souffrance au travail, dans notre démarche revendicative. ■

comité général Ud 31

23 Janvier 2001

Aéronautique

30 Janvier 2001-Tarbes

Réunion inter-régionale des syndicats de l'aéronautique, de la défense, tous ceux concernés par le développement de l'A380 de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine à l'initiative des deux Comités régionaux, des professions concernées.

L'objectif est d'examiner les prolongements à donner aux initiatives engagées depuis la rentrée. ■



ensemble, redécollons avec l'A380

Je soutiens la proposition des salariés et des syndicats et demande :

- Au Ministre de la Défense
- Au PDG de Giat Industries

de placer GIAT TARBES, en complément de ses activités militaires, sur le marché de l'aéronautique. Il y va de l'avenir du centre de Tarbes et de l'emploi dans les Hautes-Pyrénées !

Nom _____ Prénom _____ Signature _____

La décision du lancement de l'A380 vient officiellement d'être annoncée. La Cgt et l'ensemble des salarié-es se réjouissent de cette décision importante. La Cgt, parfois seule, a, depuis le début, toujours défendu ce programme. Fidèle à son histoire de défense de l'aéronautique, pour le développement de produits nouveaux, la Cgt éprouve une réelle fierté d'avoir contribué à créer les conditions d'un important courant de mobilisation. Ainsi, se sont retrouvés l'ensemble des forces syndicales et de nombreux élu-es de toutes tendances politiques confondues pour le lancement de l'A380.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Bravo !!! Pour la Cgt, ce programme majeur, porteur de grandes perspectives industrielles et sociales doit se solder par la création de milliers d'emplois tant à EADS que chez les sous-traitants. Il doit renforcer le développement aéronautique et garantir l'avenir de tous les autres secteurs de l'EADS. Cependant, la situation nouvelle de l'aéronautique française, avec les fusions, privatisations, la quotation en bourse d'EADS nous invite à beaucoup de lucidité. Comment dégager dans le même temps les sommes nécessaires aux investissements des nouveaux programmes A3XX et A400M, ainsi

que le supersonique 2^{ème} génération et répondre aux exigences de rentabilité financières des actionnaires privés ? Aujourd'hui, nous considérons que le lancement de l'A380 est un choix industriel majeur. Mais il ne faudrait pas que la politique sociale, l'emploi, les salaires, la concurrence entre sites et salarié-es, les délocalisations des productions soient les seules variables d'ajustement permettant d'atteindre les taux de rentabilité annoncés qu'exigent les marchés financiers. La vigilance est de mise, l'évolution de l'aéronautique doit en parallèle développer de nouvelles avancées sociales. ■

[le 2 mars 2001]

un nouveau

journal

pour une **nouvelle ambition**



[L'hebdo de l'actualité sociale passe le
relais au nouvel hebdomadaire de la CGT]